

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil treize

En exercice : 13

Le 18 octobre à 18 heures 30

Présents : 8

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Votants : 9

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 octobre 2013

PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIER**MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –
BOIVENT – MERCIER – TEILLET****EXCUSE : M SUTRE****ABSENTS : MME BOUDOIRE – MM. ALLEGRE –
CALVET – REMAUD****POUVOIRS : M SUTRE a donné pouvoir à M BOIVENT**

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

2013-10-04 D**OBJET : Subvention exceptionnelle pour l'Entente Pongiste Tourriers-Jauldes**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a rencontré le nouveau bureau de l'association l'Entente Pongiste Tourriers-Jauldes. Celui-ci lui a fait part de son souhait de vouloir renouveler l'ensemble des tables de ping-pong de l'association.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier qu'il a reçu en ce sens et précise que le coût d'une table est de 540 €. Il précise qu'il serait cohérent que les communes de Tourriers et de Jauldes s'accordent sur un montant semblable.

Monsieur le Maire de Jauldes propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à l'association.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer les documents s'y afférents.

Fait à Jauldes, le 21 octobre 2013

Le Maire**Eric SAVIN**